



Postulat n° 373

**Pour un outil de gestion du personnel de l'Etat**

Le programme récent d'économies OPTI-MA a eu pour conséquences une réduction des coûts mais également un objectif de diminution des EPT (équivalent plein temps) dans la fonction publique. Ainsi, le nombre d'EPT à moyen terme passera de 1'880 à 1'800, soit une réduction de 80 EPT.

Le Gouvernement s'est engagé à réduire au maximum l'impact de <sup>ces suppressions</sup> cette réduction de postes via des départs à la retraite et en tenant compte du « turnover » naturel au sein de la fonction publique. Il n'est pas exclu, dans certains cas, de procéder à des licenciements.

Afin d'éviter des situations où l'Etat est contraint de réduire le nombre de ses employés, il est utile de mettre en place des outils en amont capables de réguler et de mieux identifier les besoins actuels et futurs. Pour ce faire, il faut tenir compte de la situation conjoncturelle mais également structurelle d'ensemble des services de l'Etat.

Le système de frein à l'endettement a été plébiscité en 2009 par la population jurassienne. Cet outil a permis et permet toujours un meilleur contrôle des investissements et garanti une mise en adéquation entre les moyens à disposition et les dépenses. Dès lors, il serait opportun d'étudier une solution similaire pour le personnel de l'Etat. En effet, avec une masse salariale de près de 260 millions de francs par année, ce poste représente près d'un quart du budget cantonal.

**Afin d'améliorer la gestion des coûts de la masse salariale de l'Etat, je demande au Gouvernement de bien vouloir étudier la possibilité de mettre en place un outil de gestion du personnel qui tiendrait compte, par exemple, de la situation des finances cantonales à moyen terme mais également de la structure même de l'Etat et des gains possibles.**

Delémont, le 24 janvier 2017

Yann Rufer

